

le FIL

FLASH INFOS LÉGÉROIS / Magazine municipal de Saint-Léger-de-Linières

**Actualités
municipales**
LE BUDGET

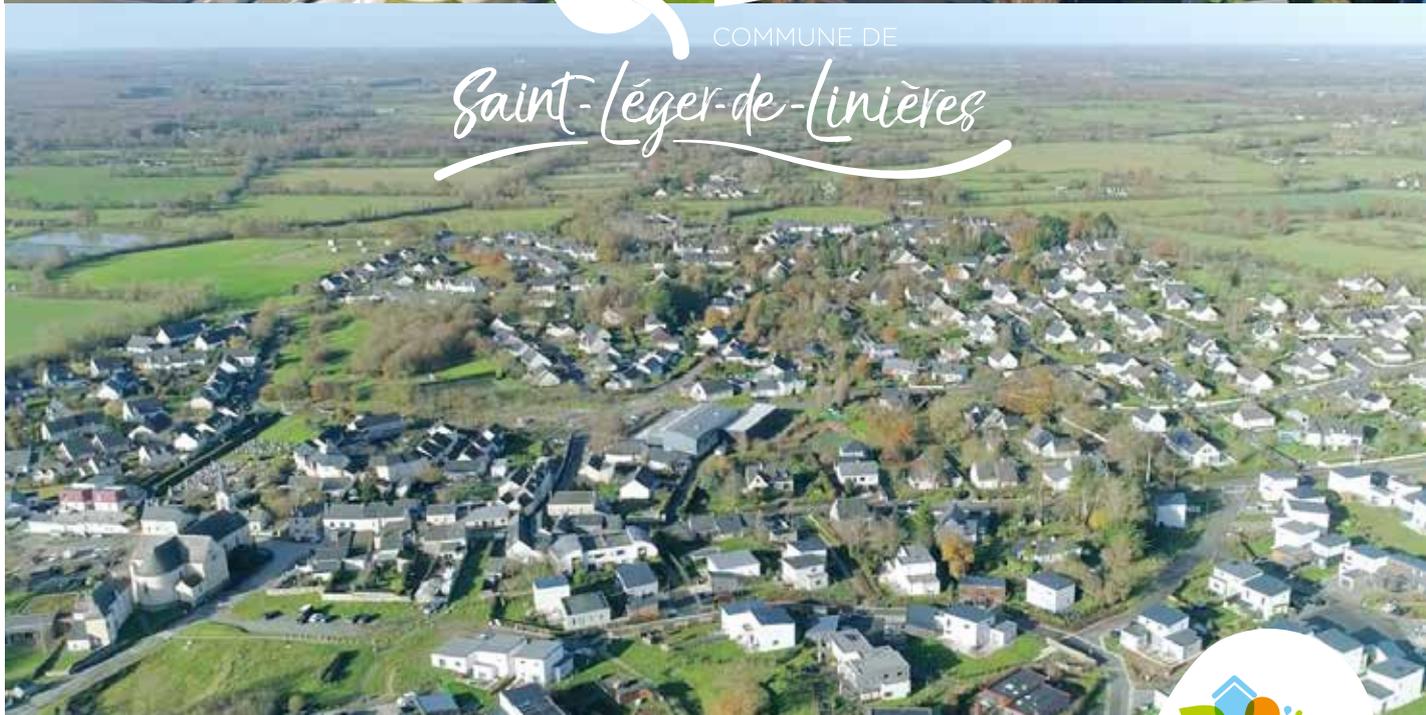
/ p 3-6

| AVRIL 2021 | # 08



COMMUNE DE

Saint-Léger-de-Linières



COMMUNE DE
Saint-Léger-de-Linières



Franck POQUIN,
Maire

SOMMAIRE

 Actu municipale	03
 Vie économique	10
 Lien social	11
 Culture	13
 Vie associative	15
 Vie pratique	21
 Tribunes	23
 Agenda	24

Directeur de la publication : Franck Poquin, Maire

Création / réalisation : A4 éditions - 02 41 720 700
Tirage : 1 800 exemplaires sur papier recyclé

Mairie de Saint-Léger-de-Linières
9 rue du Lavoir
Saint-Léger-des-Bois
49170 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 55 36
mairie@saint-leger-de-linieres.fr
www.saint-leger-de-linieres.fr

Mairie annexe
12 route Nationale
Saint-Jean-de-Linières
49070 Saint-Léger-de-Linières
Tél : 02 41 39 70 83

La vie continue

Malgré la volonté de s'extraire de cette emprise permanente et anxiogène de l'actualité liée au Covid, comment ne pas évoquer la crise sanitaire tant elle a des impacts majeurs sur nos vies et nos organisations. Mes pensées et mon soutien sont naturellement orientés vers les personnes souffrant des conséquences de cette crise.

Dans ce contexte, le rythme saisonnier des grandes échéances annuelles d'une mairie perdure. En ce début de période, il s'agit ainsi de fixer le cap et décider des réalisations à venir. Ces choix politiques se traduisent alors par le vote d'un budget.

Les élus municipaux ont souhaité lui donner une dimension volontariste et ambitieuse, avec des choix forts, pour faciliter le bien vivre individuel et collectif.

En matière d'aménagements, un programme de rénovation de plusieurs bâtiments sera engagé afin d'offrir aux enfants de nos écoles et aux adhérents de nos associations tant sportives que culturelles, des infrastructures de qualité. De nouveaux sites d'activités multi-âges seront également créés permettant ainsi à tous, de bénéficier en libre accès, de ces nouveaux équipements.

Côté vie de la Cité, l'une des actions phare consiste à instaurer un **budget participatif**. Le principe est simple : des projets proposés, votés par les habitants de Saint-Léger-de-Linières et mis en œuvre dans la limite du budget dédié.

Enfin, en partenariat avec Angers Loire Métropole (ALM), le processus des Assises de la Transition Ecologique poursuit son cheminement. Notre commune a participé à l'élaboration de plusieurs cahiers de contributions. Un travail de synthèse va maintenant être engagé puis chacun sera de nouveau sollicité pour décider des actions prioritaires à mener.

Notre territoire est dynamique et attractif. Soyez assurés du plein investissement de vos élus pour que notre commune s'inscrive dans cet élan.

Au plaisir de se voir.

BUDGET

Un budget volontariste et responsable

Le vote du budget est une phase essentielle de la gestion d'une commune. Il fixe les moyens que se donne le Conseil Municipal pour réaliser ses objectifs.

Acte de politique locale, le budget reproduit en termes financiers les grandes orientations de la gestion communale.

Acte de prévision, il tient compte du passé, tout en prenant en considération les données conjoncturelles et les perspectives de développement.

Acte juridique, il autorise le maire à engager les dépenses votées par le Conseil Municipal.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 25 mars 2021, le budget pour 2021 a été voté et le compte administratif de 2020, approuvé.

Une situation financière saine

Épargne brute :
707 437 €

Taux d'épargne brute :
20,5 %

(moyenne de la strate : 18,9 %)

Épargne nette :
469 774 €

Taux d'épargne nette :
13,5 %

(moyenne de la strate : 10,6 %)

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Le compte administratif reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée.

La crise sanitaire a bousculé les lignes budgétaires, dépenses supplémentaires et recettes sur certains postes non encaissées, mais la situation financière reste satisfaisante.

Section Fonctionnement (sans report)	2020
Recettes réelles de fonctionnement	3 455 910 €
Dépenses réelles de fonctionnement	- 2 748 473 €
Épargne brute	707 437 €

L'épargne brute est indispensable pour rembourser la dette existante et financer les investissements.

Le taux d'épargne brute (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) permet d'effectuer des comparaisons d'une collectivité à l'autre et d'étudier l'évolution dans le temps.

Épargne brute	707 437 €
Remboursement du capital des emprunts	- 237 662 €
Épargne nette	469 774 €

L'épargne nette mesure l'autofinancement disponible pour le financement des investissements.

Le taux d'épargne nette (épargne nette / recettes réelles de fonctionnement) est satisfaisant, néanmoins une vigilance devra être observée pour que ce ratio ne se dégrade pas pour assurer les capacités de long terme.

Section Investissement (sans report)	2020
Recettes réelles d'investissement	1 110 100 €
Dépenses réelles d'investissement	- 703 288 €
Excédent d'investissement	406 812 €

La section investissement dégage un excédent. En effet des investissements programmés sur 2020 n'ont pas été réalisés (halle multi activités, voirie du chemin des Brûlons ...).

Ils sont donc reportés sur 2021.

Avec les reports des exercices antérieurs, le compte administratif 2020 se présente ainsi :

	Recettes	Dépenses	Résultats
Fonctionnement	4 356 212,48 €	2 872 456,41 €	1 483 756,07 €
Investissement	1 229 669,56 €	703 288,15 €	526 381,41 €
TOTAL	5 585 882,04 €	3 575 744,56 €	2 010 137,48 €

Budget primitif 2021

Le budget de l'année 2021 s'inscrit dans un contexte inédit, rendu particulier par les incertitudes qui demeurent quant à l'évolution de la situation sanitaire.

BUDGET 2021 - SECTION FONCTIONNEMENT

La réforme de la taxe d'habitation sur la résidence principale se poursuit.

- 80 % des ménages ont été exonérés de cette taxe en 2020.
- Les 20 % restants vont bénéficier d'un abattement de 30 % en 2021, de 65 % en 2022.
- La suppression de la taxe d'habitation sera totale en 2023.
- Pour compenser cette perte de ressources, l'Etat a prévu une compensation à l'euro près en rétrocédant aux communes la part de l'impôt foncier perçue par le Département.
- Le Département recevra en compensation une fraction de TVA.

Pas d'augmentation des taux d'imposition communaux pour 2021.

- Taxe d'habitation : 19,77 %
- Taxe foncière sur le bâti : 32,59 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 45,40 %

À noter que l'augmentation des impôts ne proviendra que de la seule revalorisation des bases de 0,2 % décidée par l'Etat.

Pas d'augmentation des taux d'imposition communautaires (ALM) pour 2021

Taxe enlèvement des ordures ménagères : 7,68 % (soit une baisse de 0,2%)



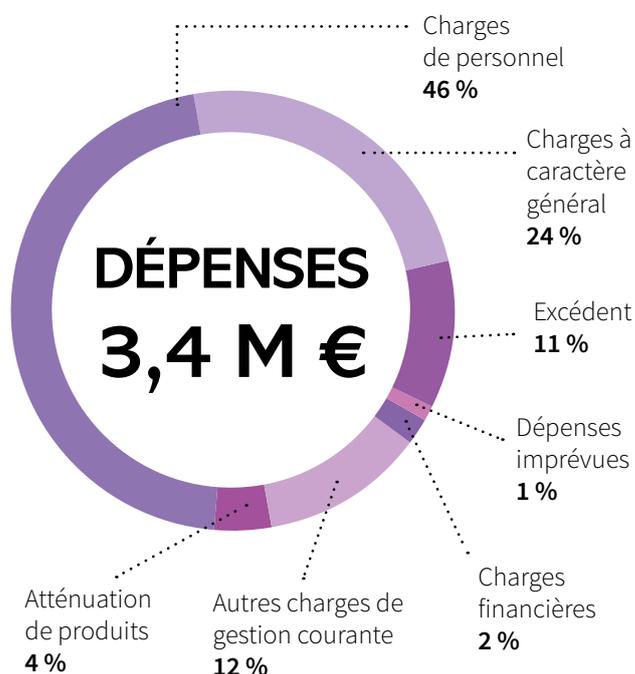
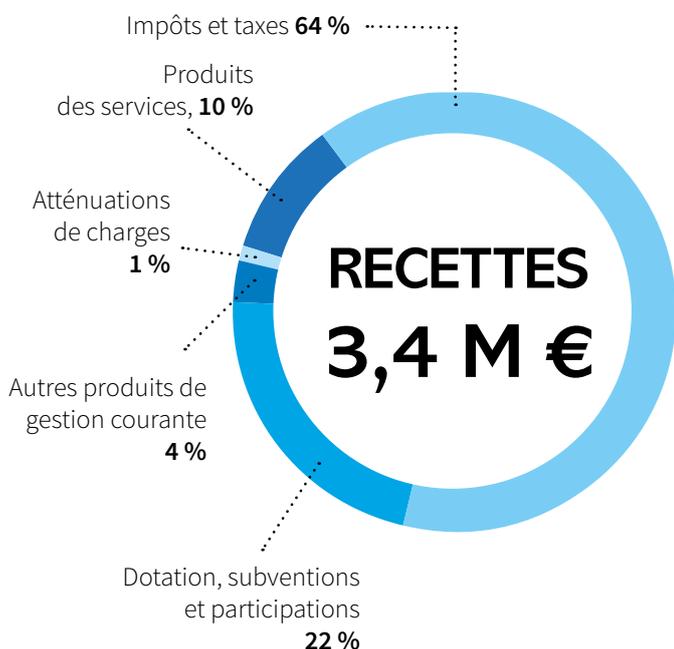
Subventions aux associations

La subvention pour les enfants a été revalorisée de 13,6 % et portée de 22 € à 25 €.

L'enveloppe globale est de 32 270 €

	2019	2020	BP 2021
Subventions aux associations hors associations sociales	25 075,65 €	27 515,80 €	28 061,00 €
Subventions aux associations sur proposition du CCAS	3 943,00 €	3 289,00 €	4 209,00 €
Total des subventions	29 018,65 €	30 804,80 €	32 270,00 €

Budget fonctionnement : 3 472 778 € (hors report et opérations d'ordre)



BUDGET 2021 - SECTION INVESTISSEMENT

Ce budget de début de mandat répond à la volonté d'aménager le territoire pour le bien-être des habitants :

- en assurant la sécurité et le raccordement et développement des voies douces,
- en aménageant des lieux de rencontres, des espaces de jeux, au cœur de chaque territoire.

Sur chaque commune déléguée, l'ambition est double : aménager de nouveaux équipements, mais aussi entretenir et/ou rénover ceux existants.

En fonction du rythme des travaux, certaines opérations s'étaleront sur plusieurs exercices budgétaires.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

Commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois

Un plateau surélevé va être créé pour sécuriser le centre-bourg et principalement l'accès au groupe scolaire des Grands Chênes. (42 000 € HT).

Le cœur de bourg va être redynamisé pour renforcer et valoriser cet espace de vie sociale en intégrant dans un ensemble harmonieux (475 000 € HT) :

- la place des Jardinets qui va être réaménagée et qui va accueillir la bibliothèque dans l'ancien Viveco,
- l'aire de jeux des Brossais qui va bénéficier de nouvelles structures de jeux pour enfants.

Par ailleurs, d'autres travaux sont prévus : toilettes au groupe scolaire Les Grands Chênes, rénovation des sanitaires et peinture de la façade du complexe de la Coudre.



Commune déléguée de Saint-Jean-de-Linières

La rénovation du Chemin des Brûlons et la construction de la halle multi activités programmés en 2020 sont reportés en 2021.

Après la rénovation des bâtiments de la Forêt et de l'ancien presbytère, les travaux de la place de la Croisée vont se poursuivre avec l'aménagement de voies douces, un plateau surélevé, route de la Forêt, et des aménagements extérieurs finalisant ainsi l'harmonisation du site (300 000 € HT).

La salle de sport Lineriis va également être rénovée et l'espace extérieur va être doté d'un stade multisports et d'une nouvelle structure de jeux pour enfants (215 000 € HT).



UNE DETTE MAÎTRISÉE EN CONSTANTE DIMINUTION

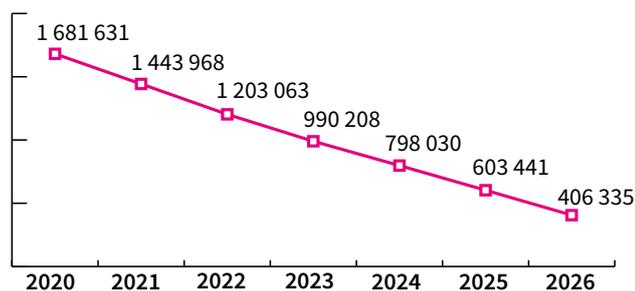
Au 1^{er} janvier 2021, l'endettement de la commune s'élève à 1 443 968 €, il ne cesse de diminuer. Un emprunt prendra fin en 2022 et deux autres en 2023, en conséquence les annuités prochaines connaîtront une baisse significative.

Des ratios satisfaisants :

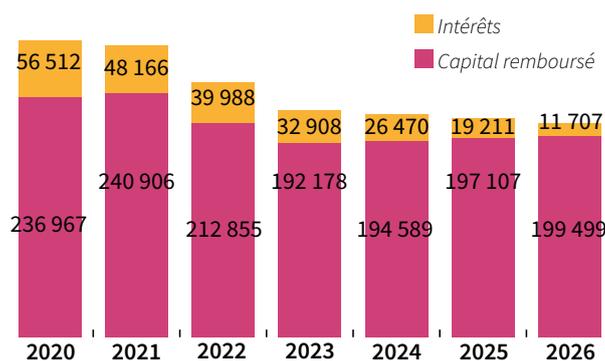
Capacité de désendettement : 2 ans (moyenne de la strate : 4 ans)

Endettement 393 € par habitant (moyenne de la strate : 751 €).

Profil de la dette (€)



Des annuités en baisse (€)



Budget participatif 2022 : à vos idées !

Vous avez des envies ?

Des projets pour notre commune ?

Au bénéfice de tous et valorisant notre commune ?

Et si on les réalisait ensemble ?

NOUVEAU

Pour cela, nous vous proposons de les partager avec nous et de les soumettre au vote des habitants.

Les projets plébiscités par le plus grand nombre seront concrétisés !

L'enveloppe budgétaire pour l'ensemble des projets sera d'un montant maximal de 20 000 euros.

Critères d'éligibilité de votre projet :

- réalisable dans les deux ans
- propice à une meilleure qualité de vie sur la commune (répondre à l'intérêt général, gratuité pour tous)
- relever d'une dépense ponctuelle : aménagement, achat

Votre projet, décrit avec précision, devra être déposé en mairie le **1^{er} septembre au plus tard** pour un vote qui aura lieu à l'automne 2021.

N'hésitez pas à nous contacter : mairie@saint-leger-de-linieres.fr ou allez visiter le site internet de la Mairie pour plus d'informations : saint-leger-de-linieres.fr

FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Compte tenu de l'épargne nette dégagée et des excédents reportés, les investissements prévus à moyen terme peuvent être envisagés sans recours à de nouveaux emprunts.

Par ailleurs, des subventions sont demandées dans le cadre des plans de relance de l'État et de la Région.



ENVIRONNEMENT

La Fête de l'environnement prend une nouvelle dimension !

Chaque 5 juin, la Journée Mondiale de l'Environnement (J.M.E.) instituée par les Nations Unies, en 1972 vise à sensibiliser chacun d'entre nous aux enjeux de l'environnement et à l'empreinte écologique de nos modes de vie.

Saint-Léger-de-Linières se mobilise à l'occasion de la journée de l'environnement, autour de plusieurs ateliers de sensibilisation, démonstration de quelques initiatives que nous pouvons tous décider d'appliquer au quotidien et qui participent à réduire notre impact environnemental.

Cette année, nous accueillerons par exemple la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) pour une sensibilisation aux écosystèmes de notre commune, des ateliers « 0 déchets », des présentations

de broyeurs de végétaux pour diminuer le volume de déchets verts et permettre un retour au sol, des ambassadeurs du tri pour un geste de tri efficace au quotidien... et bien d'autres initiatives présentées par différents acteurs de notre territoire, de tous âges !

À l'occasion de cette journée, participez également à la campagne de fleurissement 2021 et embellissez notre commune grâce aux géraniums-livées qui vous seront remis (sur inscription, voir modalités à la page suivante).

Des arbres pour les enfants de 2020

En 2020, 53 enfants sont nés sur la commune. À l'automne prochain, nous planterons en leur honneur différentes essences d'arbres, en particulier des fruitiers, sur une zone aménagée en verger.

Ce sera, en quelque sorte, la première contribution de ces enfants à l'amélioration de notre environnement. Le verger portera le nom que les familles concernées choisiront ensemble et qui sera dévoilé lors de cette journée. Plus tard, quand les arbres seront à maturité, la zone sera ouverte à chacun et les fruits la propriété de tous !

La prochaine journée de l'environnement se déroulera le 5 juin 2021 de 10h à 13h

Place de la Coudre sur la commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois

CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT 2021

Distribution de géraniums-lierres

La Municipalité propose à ses habitants de fleurir la commune en leur fournissant gratuitement des géraniums-lierres.

Les conditions sont les suivantes : installer les plants décorant les fenêtres, balcons, murets et clôtures pour qu'ils soient très visibles de la rue.

Tout Légiois désireux de participer à l'embellissement de la commune, apportera 2 jardinières. Il lui sera alors remis 6 géraniums-lierres et le terreau (valeur de 2 jardinières).

Il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous. Vous pouvez aussi le télécharger sur le site internet de la commune ou sur la page Facebook et l'envoyer par mail à l'adresse suivante : mairie@saint-leger-de-linieres.fr

L'inscription devra être réalisée au plus tard le 30 avril 2021.

Il ne sera pas adressé d'autre information pour vous rappeler cette distribution.

IMPORTANT : il ne sera pas remis de géraniums-lierres aux personnes qui ne se seront pas inscrites avant la date limite indiquée ou qui ne pourront pas venir le jour de la distribution.

Merci à tous pour votre participation !



La distribution de ces géraniums-lierres aura lieu **le samedi 5 juin 2021 de 10h à 13h**
Esplanade de la Coudre commune déléguée Saint-Léger-des-Bois
à l'occasion de la fête de l'environnement

(En cas d'annulation de la fête de l'environnement, les géraniums seront néanmoins distribués)

BULLETIN D'INSCRIPTION – CAMPAGNE DE FLEURISSEMENT

Madame/Monsieur (Nom-Prénom).....

Adresse complète.....

Souhaite participer au fleurissement de la commune en disposant les 6 géraniums-lierres de façon à ce qu'ils soient visibles de la rue.

**Bulletin d'inscription
à retourner au plus tard
le 30 avril 2021**

Par courrier :

Mairie principale St-Léger-des-Bois – 9 rue du Lavoir – 02 41 39 55 36

Marie annexe St-Jean-de-Linières – 12 route Nationale – 02 41 39 70 83

Par mail : mairie@saint-leger-de-linieres.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

VIE SCOLAIRE ET BIODIVERSITÉ

« Un refuge LPO (Ligue Protectrice des Oiseaux) dans mon établissement », voici le projet partagé entre la municipalité et les deux groupes scolaires de la commune. Ce projet vise à favoriser la biodiversité, en s'appuyant sur la compétence de la LPO et quelques engagements : inscrire les sites dans une démarche durable, éviter le recours aux produits phytosanitaires, améliorer les espaces pour favoriser la biodiversité.

Le projet est devenu réalité le 7 Janvier dernier lors de la signature des conventions tripartites entre la LPO, les deux groupes scolaires et la municipalité.

En plus de la signalétique prochainement visible « Mon établissement est un refuge LPO », chaque école pourra travailler et progresser pour faire de chaque endroit un lieu favorable à la biodiversité : installation de nichoirs à mésanges, fourniture de mini-guides sur la biodiversité et les oiseaux, apprentissage des écosystèmes...

Des animations régulières seront proposées par la LPO et relayées sur place par un enseignant référent. Des élèves impliqués et volontaires feront aussi faire vivre ce projet afin de créer les conditions propres à l'installation de la faune et flore sauvages.

**Préserver la nature
et améliorer la biodiversité :
quel beau programme !**



De gauche à droite : M. Poquin, Maire, Mesdames Millet et Bochereau, Directrices des écoles

PÉRISCOLAIRE

Lancement d'une correspondance aînés/ enfants sur la commune

Dans le cadre des services périscolaires, les directeurs, Laura Houdmont pour l'école Claude Debussy, et Laurent Barbot pour l'école des Grands Chênes, lancent une correspondance entre les aînés de plus de 65 ans et les enfants de la commune qui fréquentent ces services.

Comment l'idée de cette correspondance a-t-elle émergé ?

En décembre, la Municipalité avait proposé aux enfants des services périscolaires d'adresser aux aînés de la commune une carte de vœux permettant de témoigner de leur soutien dans cette période de crise sanitaire et leur offrir une parenthèse enchantée....

Les enfants s'en sont donné à cœur joie dans cette mission !

Les aînés ont été touchés par cette initiative, séduits par l'attention portée par les enfants dans la confection de leurs jolies cartes, pleines de couleurs et de paillettes, et l'ont manifesté auprès de la Mairie en adressant à leur tour leurs remerciements aux enfants.

L'idée est donc née : les enfants, comme les aînés, vont pouvoir poursuivre ce lien intergénérationnel qui les enthousiasme tant.

Pour participer, déposez votre lettre dans la boîte aux lettres de votre mairie (consignes ci-dessous).

Lancement d'une correspondance des aînés avec les enfants :

avant le 15 avril à vos stylos !

Vous avez plus de 65 ans et vous souhaitez participer ?

- Prenez une feuille, votre plus belle plume, et écrivez aux enfants vos passions, vos occupations du moment, vos souhaits pour l'avenir... ou tout ce qui vous passe par la tête !
- N'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées : votre nom, prénom et adresse complète, afin que vous puissiez recevoir une réponse ☺
- Enfin, déposez votre courrier sous enveloppe au nom du « service périscolaire » dans la boîte aux lettres de votre Mairie : il sera remis aux enfants des services périscolaires des écoles de la Commune. Les enfants vous liront avec grand plaisir, et vous répondront en retour.

Plus d'infos
auprès de votre Mairie
02.41.39.55.36 / 02.41.39.70.83

ALSH

Accueil de Loisirs de 3 à 12 ans



L'accueil de loisirs ouvert du 22 au 26 février 2021 a connu un franc succès lors des vacances d'hiver. La situation sanitaire actuelle n'a pas franchement perturbé les vacances des enfants, bien au contraire ! Avec une moyenne de 70 enfants accueillis par jour, la municipalité a joué un rôle essentiel pour ces vacances en déployant une équipe d'animation plus importante.

Quelle joie de vivre un temps de vacances rythmé par la découverte des temps modernes ! Au programme pour retracer cette période historique, atelier mosaïque, création de montgolfières, jeux anciens loués chez Ludo Ludam (circuit de billes, croquet, jeu du sabot, jeu de la grenouille) et bien d'autres encore...

Une visite à la gare du Petit Anjou et sous un beau soleil est venue compléter les bons moments passés à l'ALSH. Grâce à l'accueil chaleureux des bénévoles des Amis du Petit Anjou, petits et grands ont apprécié le voyage à bord du train centenaire rénové des mains des bénévoles. Les enfants ont pu s'apercevoir qu'à l'époque tout était si différent mais tellement convivial !

OUVERTURE ALSH

Vacances de printemps :

du lundi 26 avril au vendredi 7 mai

Vacances d'été :

du 7 au 30 juillet et du 16 au 31 août

Camps d'été : en cours de programmation

Contact :

Laura HOUDMONT - Responsable ALSH

07 77 70 04 19

alsh@saint-leger-de-linieres.fr

www.saint-leger-de-linieres.fr/vivre/enfance-et-jeunesse/accueil-de-loisirs

Le conseil municipal des enfants s'adapte !

Décidément le court mandat de nos jeunes élus, aura eu un fonctionnement particulier. Elus en novembre 2019, leur mandat va s'achever en juin prochain. À ce titre, ils ont déjà connu deux équipes municipales encadrés par deux élus référents, deux animatrices, d'abord Clémence maintenant Amélie ; puis ils ont été interrompus par la crise sanitaire, avant de reprendre leurs réunions classiques.

Depuis novembre 2020, les réunions du CME se déroulent en visioconférence, ce qui n'est pas le plus aisé, mais leur faculté d'adaptation est remarquable. Sous la conduite d'Amélie, ils travaillent à la réalisation de leurs derniers projets, dont l'un est une participation à la journée de l'environnement du samedi 5 juin 2021. Pour l'autre, c'est top secret. Bravo à eux !

ÉCONOMIE

Nouvelles entreprises



SACAPE

Julie GENDRON, auto-entrepreneuse, est assistante administrative et comptable indépendante pour les petites entreprises mais aussi pour les particuliers.

Elle propose ses services pour gérer vos démarches administratives du quotidien : classement de documents, gestion du courrier, montage de dossiers divers (logement, banque, scolarité...).

Julie GENDRON
 15 rue des Lilas
 Saint-Jean-de-Linières
 49070 Saint-Léger-de-Linières
 06 10 88 58 11
julie.gendron.sacape@gmail.com
www.sacape.fr



LES TRÉSORS DE CLÉMENCE

Créatrice textile, elle propose de jolies collections d'accessoires pour les enfants, les bébés et les mamans.

Soucieuse de la santé des enfants, elle utilise, pour ses créations, des tissus certifiés OEKO-TEX® Standard 100. Ils ne contiennent pas de produits chimiques nocifs pour l'environnement et pour la peau des bébés.

Les trésors de Clémence
 15 route nationale - Saint-Jean-de-Linières
 49070 Saint-Léger-de-Linières
 06 40 19 04 34
lestresorsdeclemence@gmail.com
www.lestresorsdeclemence.fr



UNE SAGE-FEMME SUR LA COMMUNE

Habitante à Saint-Jean-de-Linières, et sage-femme depuis 13 ans en maternité, j'ouvre une nouvelle page de ma carrière en démarrant une activité libérale sur la commune depuis le mois de septembre 2020. Je vous accueille au sein du cabinet médical de Saint-Léger-des-Bois.

Dans ce cadre, je réalise les consultations de suivi de grossesse, la préparation à l'accouchement, le suivi à la maison dans les jours qui suivent la naissance et la rééducation du périnée. Je réalise également le suivi gynécologique de dépistage (frottis, examen annuel) et tout ce qui concerne la contraception. Pour plus d'informations n'hésitez à prendre contact.

Marie GAUTIER
 07 46 29 14 91
mariegautier.sf49@gmail.com

UN NOUVEAU VISAGE AU SERVICE TECHNIQUE

À compter du 1^{er} avril 2021, **Jean-Marc Morchoisne** va rejoindre l'équipe du service technique en tant qu'agent spécialisé dans la maintenance des bâtiments.

Agent de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance (CCLLA) et plus précisément affecté à La Possonnière, il a acquis une solide expérience. Ses multiples compétences notamment en électricité vont être des atouts pour la collectivité. Il remplace Tristan Janin qui a demandé sa mutation sur Avrillé.



ESPACES JEUNESSE

La crise sanitaire n'aura pas raison des espaces Jeunesse !

À Saint-Léger-de-Linières, les jeunes âgés de 10 à 17 ans peuvent fréquenter les deux espaces Jeunesse, autrefois appelés « foyers des jeunes ». L'un est situé rue du Lavoir à Saint-Léger-des-Bois, à la Maison des associations, et le second à Saint-Jean-de-Linières, route de la Forêt au sein de l'espace Carré d'As.

Ces lieux d'accueil conviviaux, d'échanges et de partage, animés par le CSI « L'Atelier » (Centre Social Intercommunal), connaissent une baisse de fréquentation importante depuis un an, notamment en raison de la crise sanitaire.

Au début de ce mandat, la nouvelle équipe municipale a souhaité questionner les jeunes de la Commune afin qu'ils puissent exprimer leurs souhaits ; l'objectif étant de faire évoluer ces lieux d'accueil aux plus près de leurs attentes.

Un document de présentation des espaces Jeunesse, ainsi qu'un questionnaire leur ont donc été remis par l'intermédiaire d'« ambassadeurs » : des élèves référents tels que des enfants des CM1/CM2, issus du Conseil Municipal des Enfants, ainsi que quelques collégiens et lycéens volontaires du groupe de la commune J2L (Jeunes de Saint-Léger et Saint-Jean-de-Linières).

Grâce à leur collaboration, la Municipalité a pu obtenir un certain nombre de réponses constructives qui vont permettre de plancher sur le programme d'animations, les thématiques plébiscitées par les jeunes ou, de façon plus générale, sur le format des accueils.

À la fin du questionnaire, une invitation pour une soirée découverte des espaces Jeunesse était mentionnée. Elle devait se dérouler à l'espace Galilée, autour d'une galette des Rois, mais celle-ci n'a pu être maintenue en raison des conditions sanitaires.

Un tirage au sort parmi les ambassadeurs devait avoir lieu pour les remercier de leur active contribution. Celui-ci a donc été réalisé sans public, en présence de Monsieur le Maire, mais aussi d'une caméra pour immortaliser ce moment et le partager avec les jeunes via le site Internet de la Commune, sa page Facebook ou encore l'application IntraMuros.

Cette mise en lumière ciblée a eu le mérite de valoriser et faire connaître les espaces Jeunesse, notamment auprès des nouveaux « jeunes » qui viennent d'avoir 10 ans. Ces derniers les ont désormais inclus dans leur planning hebdomadaire.

Le couvre-feu actuel nous empêche d'ouvrir le vendredi soir l'espace jeunesse de Saint-Jean-de-Linières.

De ce fait, a été mis en place, **à titre expérimental**, l'ouverture de cet espace tous les mercredis après-midi du 10 mars au 21 avril et tous les samedis après-midi du 15 mai au 26 juin ; un bilan de la fréquentation sera fait fin juin et nous déciderons les ouvertures après l'été.

Espaces jeunesse
10 À 17 ANS

St-Jean-de-Linières
Route de la Forêt
Salle Carré d'As

St-Léger-des-Bois
Rue du Lavoir
Maison des associations

Horaires en expérimentation :
→ du 10 mars au 21 avril :
LES MERCREDIS DE 14H A 18H
→ du 15 mai au 26 juin :
LES SAMEDIS DE 14H A 18H
(HORS VACANCES)

TOUS LES SAMEDIS
DE 14H A 18H
(HORS VACANCES)

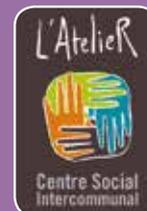
Les animatrices :
Amélie Libeau
06 43 24 79 51
animateurjlm@csi-latelier.fr

Amélie Chapon
06 25 60 94 31
animateurgc@csi-latelier.fr

Instagram : animjeunesselatelier
Facebook : Anim Jeunesse de l'Atelier

Une **inscription** est nécessaire auprès du CSI : **adhésion de 5 €** pour l'année (fiche de renseignements et assurance), mais ensuite l'accès aux foyers est gratuit.

Contact et renseignements au CSI :
02 41 39 17 11
Saint-Georges-sur-Loire



Présentation des espaces Jeunesse :

YouTube <https://youtu.be/W4JfqCpeVhY>

ANIMATIONS

JEUNESSE

Chantiers jeunes 2021

Du 3 au 7 mai 2021, la Commune de Saint-Léger-de-Linières et le Centre Social Intercommunal (CSI) L'Atelier organisent un chantier de jeunes pour tous les jeunes de la commune âgés de 14 à 17 ans.

Mais un chantier de jeunes, c'est quoi ?

C'est une équipe de 8 jeunes de 14 à 17 ans qui réalise un chantier ayant pour vocation l'embellissement de la commune. En contrepartie ils perçoivent une bourse qui peut être utilisée pour financer :

- un accès à la Mobilité (permis...)
- un accès à la culture et aux sports et aux loisirs (concert - licence de sport...)
- un accès au numérique (PC / téléphone)
- un accès à la formation (BAFA ...)

Le projet pour avril :

Le chantier aura une durée de 5 jours avec un total de 2 jours à Saint-Léger-des-Bois pour apporter une aide aux services techniques dans les différents espaces verts. Le mercredi sera l'occasion de rencontrer un intervenant autour des plantations et la mise en place d'un hôtel à insectes. Le jeudi et vendredi à Saint-Jean-de-Linières, autour de la construction d'un hôtel à insectes et de plantations au Presbytère.

Alors si tu souhaites participer à cette aventure, les inscriptions débutent le samedi 10 avril 2021 au Centre Social L'Atelier ou sur internet via le portail famille. Plus d'informations auprès d'Amélie Libeau, animatrice jeunesse du Centre Social L'Atelier : 06 43 24 79 51

Une bonne nouvelle n'arrive jamais seule : nous t'informons dès maintenant que la Commune et le Centre Social l'Atelier proposeront un chantier de jeunes cet été, du 19 au 23 juillet !

Objectifs : embellissement d'un transformateur sur la Commune déléguée de Saint-Léger-des-Bois.



Apprendre à utiliser les outils numériques à tout âge

Depuis le 8 mars, Mathilde Gervais, propose d'accompagner les seniors dans l'utilisation des outils numériques, particulièrement les outils permettant de garder du lien « à distance » (*liens avec les proches, animations en visio*).

Lors de RDV individuels, elle se propose de répondre aux questions des usagers sur leurs outils numériques, de tester la « visio », ou d'être plus autonomes, d'installer intra-muros sur leur téléphone...

Les permanences se déroulent dans les communes déléguées, sur rendez-vous uniquement.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter :

- l'animatrice numérique :
Mathilde Gervais :
numerique@csi-latelier.fr

C.L.A.P.

Culture Linières Animation Programmation



Depuis notre dernier article, la situation sanitaire n'a guère évolué et malheureusement les spectacles programmés en décembre janvier et février ont dû être annulés.

Voilà un an que nous sommes confrontés à une pandémie sans précédent et la Culture souffre : plus de concerts, plus de théâtre, plus de cinéma, plus de musées, plus de sorties culturelles... Avec cette crise, nous avons pris conscience à quel point la Culture est essentielle à notre équilibre. Nous avons une lueur d'espoir toutefois avec les premières vaccinations.

CLAP est prête à reprendre sa programmation dès qu'elle aura le « feu vert » des autorités.

Les spectacles annulés cette année, seront en grande partie reprogrammés la saison prochaine et nous gardons le contact avec les artistes afin d'organiser au mieux ces reports.

La soirée «musiques et chansons» prévue en avril ayant été annulée, nous espérons vous retrouver en mai avec le One Man Show d'Hassan qui allie humour et jeux de mots avec brio.

Nous ne connaissons pas les futures directives sanitaires mais nous vous tiendrons informés via les canaux habituels.

Pour rappel, les réservations peuvent se faire par Internet et permettent de payer par carte bancaire et accéder directement aux billets. Bien entendu les réservations par téléphone sont toujours possibles.

Tarif : 10€ en normal, 6€ en réduit. Une carte d'adhésion annuelle de 7€ vous permet de bénéficier du tarif réduit.

Dans l'attente de vous retrouver,
L'équipe du CLAP

Contact : www.clapstjean.com

ou au 02 41 39 72 29 ou 06 95 72 50 58.





TRANZ'ART

**Vendredi 27 août
à 19h30 - Gratuit**

C'est une habitude, lors du dernier vendredi du mois d'août, le Clos du Presbytère de Saint-Jean-de-Linières prend un air de guinguette le temps d'une soirée...

Guirlandes, transats, buvette et restauration sont mis en place pour permettre aux habitants de venir profiter d'un concert de fin d'été en plein air.

COVID oblige, il s'agira très certainement d'une des premières fois, et depuis longtemps, où nous pourrons nous retrouver entre amis et voisins.

Cette manifestation est conjointement organisée par CLAP, le Comité des Fêtes et le Centre Social Intercommunal « L'Atelier », avec le soutien de la Municipalité.



BIBLIOTHÈQUE ABCD SAINT-LÉGER-DES-BOIS

Après un mandat de trois ans en tant que Président de la bibliothèque, **Claude DELESTRE** souhaite passer la main pour se tourner vers d'autres projets. Nous lui adressons nos remerciements les plus sincères pour son engagement, sa grande écoute et son sourire. Il reste bien évidemment bénévole au sein de notre équipe.

La présidence sera assurée par un duo féminin : **Anita LEGRAIS** et **Marie-Hélène MOREL-CHEVILLET**.

Lors de l'assemblée générale de l'ABCD, elles ont exprimé leur volonté de faire vivre la bibliothèque dans un esprit de convivialité au sein de l'équipe de bénévoles et pour l'accueil des habitants qui aiment la lecture. Leur souhait est aussi d'accompagner les évolutions de la bibliothèque en lien avec la municipalité et les écoles. Elles seront aidées par les membres du bureau ainsi que par la dizaine de bénévoles.

Venez profiter des nombreux ouvrages pour une cotisation annuelle de 12€ par famille incluant l'offre numérique (médiathèque en ligne : littérature, presse, cinéma, musique, théâtre, autoformation...).

abcd.stlegerdesbois@wanadoo.fr

Site pour réservation et consultation offre numérique : latulu.c3rb.org



APE ÉCOLE LES GRANDS CHÊNES SAINT-LÉGER-DES-BOIS



Le contexte sanitaire actuel nous oblige à revoir sans cesse notre agenda prévisionnel. C'est ainsi que nous avons dû annuler certains projets phares notamment le carnaval et la boum des CE-CM. Nous misons beaucoup sur les ventes en pré-commande et nous limitons les manifestations collectives afin de respecter le protocole sanitaire.

L'équipe vous réserve quelques jolies surprises pour ce printemps.

Croisons les doigts pour que cette année ait lieu notre kermesse de fin d'année. Nous n'imaginons pas priver nos enfants de la fête de l'école pour la seconde année consécutive. Le mois de juin est encore loin... mais notre équipe est déjà au travail !

Nous vous rappelons l'importance de l'APE qui est là pour aider au financement des projets de l'école, des activités pédagogiques pour les enfants : sorties culturelles (visites de musées, châteaux...). Pour mener à bien nos projets, l'APE a besoin de la mobilisation de tous : membres de l'APE et parents d'élèves.

**Si vous souhaitez rejoindre notre équipe :
n'hésitez pas à nous contacter !**

Nous rejoindre : ape49170@hotmail.fr

Notre page Facebook : www.facebook.com/APESLDB

COMITÉ DES FÊTES SAINT-JEAN-DE LINIÈRES



Les manifestations du Comité des fêtes (CDF) sont en pause avec cet épisode sanitaire inédit.

Cependant, le week-end de la Saint-Jean est prévu les 26 et 27 juin 2021.

À l'heure où sont écrites ces lignes, nous ne sommes pas en capacité de savoir ce qu'il va être possible d'organiser.

Le CDF ainsi que la section Linieroise sont dans les starting-blocks.

Nous réfléchissons pour vous proposer une fête en fonction des autorisations et du délai disponible pour l'organisation. Environ 4 mois de préparation sont nécessaires pour finaliser la fête telle que vous la connaissez.

Côté course à pied, nous sommes impatients de faire découvrir la nouvelle distance de 18 km, qui viendra s'ajouter aux 10 km habituels. Tous les protagonistes sont prêts à entrer en action pour retrouver ces moments partagés.

En revanche, nous sommes plus confiants pour le concert de Tranz'Art prévu le vendredi 27 août. Cette occasion devrait nous permettre de nous retrouver pour une belle fête.

ASCSM MUSIQUE SAINT-MARTIN- DU-FOUILLOUX SAVENNIÈRES SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES

L'école de Musique propose l'enseignement des instruments suivants : piano, guitare classique et électrique, batterie, violon, flûte traversière, saxophone, synthétiseur.

D'autres instruments peuvent être enseignés sur demande.

L'école de Musique propose également :

- une formation musicale (solfège)

- une chorale pour adultes et jeunes

Si vous êtes intéressé(e), contactez-nous :

Jean-Pierre Bureau - 06 61 17 35 17

Jean-Luc Bréchet - 02 41 73 05 85

ascmmusique@gmail.com





LINIÈRES ACTIVITÉS LOISIRS

Soyons volontaires et optimistes

Pour cette saison 2020/2021, l'Association L.A.L. (Linières Activités Loisirs) a souhaité continuer à remplir son rôle avec des créneaux pour ses 14 activités (Couture, Cyclotourisme, Danse en ligne, Danse de salon, Danse Hip-Hop, Gym douce, Gym d'entretien, Gym Pilates, Randonnée pédestre, Sophrologie, Volley-Ball loisir, Yoga, Zumba adultes, Zumba kids et ados).

La situation, que nous connaissons tous, peut nous amener à nous démotiver voire nous démoraliser.

Que nenni ! Reprendre le sport après une longue période d'inactivité, n'est pas une mince affaire. La motivation, c'est l'énergie qui nous anime tous.

Sans un minimum de motivation, rien ne se fait, rien ne se crée. Elle est notre force motrice, qui nous invite à passer à l'action, à faire quelque chose. La motivation rend vivant, concret et efficace.

Il faut que nous soyons patients et optimistes. La vie reprendra forcément son cours et nous pourrons retrouver la chaleur des salles afin d'exercer nos activités.

À très bientôt.

Contact général L.A.L. :

lal.saintjean@gmail.com

Emmanuel MARION, Président

<https://lal-saintjean.wixsite.com/asso>

LAMBOISIÈRES-MARTIN BASKET

LMB continue de se développer et se structurer malgré une saison encore bien perturbée.

À ce jour, LMB est composé de 25 équipes jeunes, 8 seniors, 4 loisirs, 1 détente, 2 groupes BaskeTonic, 4 groupes Multisports, ce qui représente 405 licenciés.

Pour la saison 2020-2021, les activités ont évolué et se sont diversifiées :

- le **Multisport** pour les plus jeunes (2014 à 2016) jusqu'en U13,
- le **BaskeTonic** : 2 créneaux à St-Léger et à St-Lambert,
- le **Basket 3x3** : 1 créneau par semaine est ouvert aux licenciés,
- le **Basket Détente** : le mardi soir à St-Lambert, rencontre sans compétition.

Nos salariés, Perrine Barré, Thomas Belaud et Théo Cadeau, font toujours preuve d'adaptabilité au fil des contraintes sanitaires, en proposant des séances en visio, en extérieur, des animations pour tous le samedi...

Tous les adhérents ont hâte de retrouver l'enthousiasme constaté lors des rencontres, l'esprit LMB reste présent !

N'hésitez pas à vous renseigner sur nos activités, nous vous accueillerons avec plaisir pour pratiquer et/ou accompagner.

Pour tous renseignements :

lmb49.secretariat@gmail.com

lmb49.presidente@gmail.com

<http://club.quomodo.com/lmb49>

Et retrouvez-nous sur les réseaux sociaux :

www.facebook.com/lmbasket49/ et

www.instagram.com/lmb_49/?hl=fr



CLUB NATURE JUNIOR

Privés des journées Club Nature Junior depuis début 2020, nous attendons la reprise de nos activités avec impatience.

Lorsque le feu vert sera donné, celles-ci se dérouleront, comme à l'habitude, les deux premiers jours de chaque période de vacances scolaires. Les inscriptions prises sont maintenues, et contact sera établi le moment venu.

Une lueur d'optimisme cependant nous parvient de l'Association Faune Sauvage.

Celle-ci nous indique que **la prochaine journée nature junior aura lieu le dimanche 13 juin 2021** à la Fédération des Chasseurs à Bouchemaine.

Cette année, elle sera organisée sans la Fédération de pêche qui, dorénavant, participera à cette manifestation une année sur deux.

Pour cette journée, la Maison des Chasseurs aura besoin de nombreux bénévoles pour animer les ateliers et accueillir les visiteurs qui seront, eux aussi, impatients de retrouver des activités nature.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues : contactez Ismaël à la Maison des Chasseurs au 06 60 76 04 38.

Réservez votre date dès maintenant et parlez-en autour de vous !

Animateurs CNJ : Jean-Bernard (06 73 35 11 15), Jean-Pierre, Simiane, Gérard, Fernand, Guy, Bernard, Madeleine, Yolande.



ASCSM - ST-MARTIN BADMINTON



Comme toutes les disciplines sportives en salle, les adhérents sont privés de leur activité tant en entraînement que compétition. Toutefois, Saint-Martin Badminton envisage des actions envers les jeunes des communes voisines, notamment au niveau du regroupement communal dit des 4 Saints (dont Saint-Léger-de-Linières). C'est une mission que nous confions à notre entraîneur salarié Stéphane. Bien sûr, nous attendons une nouvelle autorisation pour reprendre nos activités.

Contacts : contact.smb49@gmail.org

Site internet www.smb49.org



DON DU SANG

Donnez votre sang le samedi 19 juin à Saint-Lambert- La-Potherie

La prochaine collecte de sang organisée par l'E.F.S. (L'Établissement Français du Sang) et l'Association pour le Don de sang bénévole de la commune aura lieu le **samedi 19 juin de 8h30 à 11h30** à la salle communale Saint-Lambert-La-Potherie.

Pour y participer, n'oubliez pas de vous inscrire au préalable sur :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Dans ce contexte de crise sanitaire, toutes les dispositions seront prises pour assurer votre sécurité ainsi que celle du personnel de santé.

Vous n'êtes pas disponible à cette date ? Pas de panique, en 2021 l'Association pour le don de sang bénévole vous donne également rendez-vous :

- le **vendredi 1^{er} octobre** de 16h à 19h30 à la M.C.L. de Beaucouzé
- le **lundi 13 décembre** de 16h30 à 19h30 à la Salle de la Coudre à Saint-Léger-des-Bois

Conditions d'éligibilité : avoir entre 18 et 70 ans, peser au moins 50 kg, et ne présenter aucun symptôme grippal.

Pour plus d'informations, retrouvez l'association sur Facebook **Don du sang 49070** et n'hésitez pas à vous rendre sur le site de l'Établissement Français du Sang,

efs.sante.fr

CLUB DE L'AMITIÉ SAINT-JEAN-DE LINIÈRES

Les activités du Club (dès qu'il réouvrira)

Tous les jeudis après-midis, de 14h à 19h, l'ensemble des adhérents est convié à l'Espace Carré d'As pour, au choix :

- des jeux variés
- deux groupes de randonneurs (9 km ou 5 km)
- des repas festifs.

Invitations à nos manifestations (même si vous n'êtes pas adhérents au club) :

- **jeudi 9 septembre 2021 à 13h30** à l'Espace Galilée :
Belote sans annonces
- **jeudi 14 octobre 2021 à 13h30** à l'Espace Carré d'As :
Belote sans annonces

IMPORTANT

La réouverture du club et l'organisation de nos manifestations dépendent du Coronavirus. Soyons vaccinés pour la reprise de nos activités !

INSCRIPTIONS AU CLUB

Pour toute nouvelle inscription il faut habiter à Saint-Jean-de-Linières et être âgé(e) de 50 ans minimum.

Contacts :

Nicole MOREAU, Présidente :
06 81 64 41 77 / nicole.moreau@live.fr

Michel GAULTIER, Secrétaire :
06 88 06 57 19/ rene-michel.gaultier@orange.fr

Jacques YONNET, Trésorier : 06 66 42 83 31 /
jacquesyonnet@hotmail.fr

Rectificatif : l'**Assemblée Générale** qui était programmée le jeudi 25 mars 2021 est reportée au **jeudi 7 octobre 2021** à 14h à l'Espace Carré d'As.

CLUB PHOTO 24 X 36

Thèmes concours photo 2021 :

« Design » en Couleur, « Le goût de la lecture » en Noir & Blanc.



Les photos présentées à ce concours seront **exposées lors de la 37^{ème} exposition samedi 9 et dimanche 10 octobre 2021**, salle « Calebasse ».

À cette exposition sera associée celle des élèves de CM2 dont leur participation au concours est désormais annuelle.

La vie du club

- Plus d'ateliers techniques... et pour cause !
- Les séances de « critiques » de photos sur le « net » abordent des thèmes divers : « contrejour », « Noir & Blanc », « spécial fin d'année », « inondations », « nature morte ». Une quarantaine de photos enrichissent les différents « albums ».
- Le diaporama sur les affluents de la Loire en Anjou en est au stade du recueil de photos. Il nous faut un maximum de clichés sur chaque affluent pour une sélection rigoureuse, en adéquation avec le texte du livre « Je m'appelle Loire ». La belle saison qui approche sera l'occasion de nouveaux clichés sous une autre lumière.

Nos expositions

« Images du monde » actuellement à la bibliothèque de la Meignanne.

Contact : patrickgilbert@orange.fr

Site internet : club-photo-24x36stlegerdelinieres.asso-connect.com/page/973268-accueil

THÉÂTRE EST MON VILLAGE



L'association a démarré la saison 2020/2021 avec un tout nouveau bureau :

- Serge Braconnier, président
- Jessica Boulay, secrétaire
- Virginie Tison, vice-secrétaire
- Sandra Piou, trésorière

Malgré les impératifs sanitaires, l'association a pu reprendre ses cours pour 31 enfants et jeunes. Ils se déroulent, toujours sous l'égide d'Isabelle Becker, soit le mercredi après-midi, soit le samedi après-midi. Pour le moment, les groupes travaillent essentiellement sur des exercices d'improvisation avant de se lancer, dans les semaines à venir, dans une série de pièces écrites et mises en scène par Isabelle Becker.

Vous pourrez venir encourager et applaudir les jeunes acteurs lors des **représentations prévues les 4, 5 et 6 juin** à la salle Calebasse.

La troupe adultes Théâtre al Léger est pour le moment en mode « pause obligatoire » mais elle a bon espoir de pouvoir repartir de plus belle après l'été !

Pour toutes questions, interrogation quant à notre Association, aux cours enfants/jeunes, à la troupe adulte, etc., n'hésitez pas à nous écrire.

theatreestmonvillage49@gmail.com

Théâtralement vôtre !

Les membres du bureau

PÉTANQUE ST-JEAN / ST-MARTIN



Comme toute association, nous suivons avec attention les directives de notre fédération qui est en relation étroite avec le Ministère des sports.

À ce jour, seuls les entraînements sont possibles avec des règles bien précises.

Par ailleurs, nous avons programmé un calendrier de compétitions au niveau du club pour la saison 2021.

Malgré l'incertitude qui plane sur la reprise des compétitions, la reprise des licences pour 2021 est encourageante car elle atteint un taux de 82 %.

Notre effectif se compose de 55 licenciés dont 4 féminines, notre souhait étant de recruter davantage de féminines, sans oublier les jeunes.

Notre vœu le plus cher est de réaliser en fin d'année un tournoi d'hiver si possible dans la future halle multi-activités.

Un grand merci à la municipalité pour sa subvention annuelle et la mise en sécurité du site.

Également un grand merci à nos sponsors qui subissent, eux aussi, la crise mais continuent de nous aider financièrement, nous leur souhaitons une année plus dynamique et sereine.

Contacts :

Léon JERIGNE :

02 41 39 71 80

Jean-Claude DECHEREUX :

02 41 39 72 42

Site Web : petanque49.free.fr

LA COMPAGNIE LES IMPROSTEURS

Depuis septembre 2019, La Compagnie les ImprostEURs vole de ses propres ailes.

La crise sanitaire ne nous a pas permis de jouer nos pièces et nous avons dû nous adapter.

En fin d'année nous avons organisé une vente de produits alsaciens « Fortwenger » qui a rencontré un franc succès ! Nous renouvelerons certainement cette opération.

Nous réfléchissons également à d'autres initiatives de ce type pour satisfaire votre gourmandise et également maintenir l'équilibre financier de notre toute jeune association.

Isabelle BECKER, auteure et metteuse en scène, s'est elle aussi adaptée en proposant les cours Enfants le samedi matin, au lieu des lundis et mardis soirs, et même pendant les vacances de février.

Les cours adultes sont malheureusement stoppés mais nous travaillons différemment pour pouvoir vous proposer notre spectacle en mai.

Venez nombreux assister à nos futurs spectacles, si la situation sanitaire le permet :

Spectacles enfants :

week-end du 1^{er} et 2 mai

Spectacle adultes :

week-end du 28, 29 et 30 mai

Alors venez nous voir jouer sur scène... Cela suscitera peut-être en vous une vocation d'artiste !

Contact :

Yohann ADAMIS : 06 26 43 01 02

[lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs](https://www.lesimprosteurs49.wixsite.com/lesimprosteurs)

Facebook : Les Improsteurs



VBSLB VOLLEY BALL SAINT-LÉGER-DES-BOIS



Parce qu'un jour la COVID-19 sera derrière nous ;
Parce qu'un jour nous pourrons reprendre le sport en toute liberté ;
Parce qu'un jour nous aurons de nouveau une vie sociale et conviviale ;
Parce qu'un jour il faudra bien perdre les kilos accumulés.

Les membres du club de Volley Ball de Saint-Léger-des-Bois (VBSLB) vous invitent à venir découvrir notre sport dans un esprit loisir et toujours dans la bonne humeur, puis à partager un verre autour de douceurs faites « maison » en toute convivialité.

ALORS VENEZ NOMBREUX, dès que vous le pourrez !

Nos entraînements et matchs à domicile ont lieu le jeudi soir à 20h30, salle de la Coudre.

Nous avons également chaque année 7 matchs à l'extérieur (covoiturage), le mardi, jeudi (principalement) ou vendredi ; ainsi qu'un plateau avec les équipes du tournoi en début de saison (septembre).

Enfin, nous organisons fin mai / début juin, en partenariat avec le club de Saint-Jean-de-Linières, un tournoi 6 contre 6 mixte loisir réunissant jusqu'à 16 équipes.

Contacts :

Olivier BOISDON : 06 61 16 50 04

Nicolas OUDOT : 06 63 91 33 84

Emmanuel QUELARD : 06 61 17 34 49

Site internet : clubslb.free.fr/volley



FOOTBALL CLUB

ST-JEAN - ST-LAMBERT - ST-LÉGER - ST-MARTIN



Le 2^e confinement a entraîné un nouvel arrêt des compétitions. Mais la situation s'est en partie dénouée puisqu'une autorisation a été donnée de reprendre les activités sportives en extérieur.

Au grand bonheur des parents et enfants, nous avons remis en place les entraînements pour l'école de foot (6/13 ans) le mercredi après-midi au stade de Saint-Léger.

Les U11 et U13 font un 2^e entraînement le samedi sur ce même stade.

En raison du couvre-feu, les entraînements U15 et U17 se font le samedi après-midi.

Les seniors et vétérans se retrouvent le dimanche matin.

Les éducateurs mettent l'accent sur la préparation physique et la conduite du ballon avec quelques séances de jeux collectifs mais le refus de tout contact pour la conquête du ballon.

Malgré certaines contraintes, c'est une véritable bouffée d'oxygène pour tous nos licenciés. De plus les joueurs seront prêts physiquement et mentalement si d'aventure les championnats reprenaient.

<https://fcljlm.footeo.com/>



« Entraînement des U13 sur le stade Jean-Marc Guillou »

EMMAÛS

Sérieux lifting en vue pour Emmaüs !

Comme annoncé dernièrement, le site d'Emmaüs au Sauloup va engager, dès le mois de juin, d'importants travaux de requalification et d'extension.

« Requalification » pour améliorer les conditions d'accueil et de travail des 60 compagnons qui vivent et œuvrent sur le site, ainsi que les bénévoles.

Les ateliers de tri, actuellement dispersés et vétustes, vont être regroupés, et la salle de restauration va être agrandie.

Pour ce qui est de l'extension, elle répond à une forte hausse de l'activité de réemploi, et accueillera une nouvelle salle de vente de 1200 m².

Ce projet de plus de 2 millions d'euros de travaux est ambitieux pour la communauté dont la bonne

activité du réemploi permet l'emprunt d'1 million d'euros. Le reste du financement est assuré par l'ADEME, Angers Loire Métropole, le Département et la Région.

L'ensemble de ces travaux mené par l'architecte François Terrien, associé à l'association angevine Matière Grise, s'inscrit dans le cadre d'une transition écologique et solidaire chère à la communauté. Le projet architectural entend mobiliser des matériaux de réemploi issus du bâtiment ou des matériaux biosourcés, et développer les énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie).

La fin des travaux est prévue à l'automne 2022, l'occasion de fêter les 40 ans de la communauté d'Angers installée à Saint-Jean-de-Linières depuis 1982 !

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CIVISME

TRAVAUX DE JARDINAGE OU DE BRICOLAGE

- > Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas entraver le passage des piétons, cacher les panneaux de signalisation et intersections, ou toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.
- > Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit (hors dérogation) et vous expose à une contravention. C'est une pratique polluante pour l'environnement et toxique pour la santé. Et puis... pensez à vos voisins ! D'autres solutions existent telles que le compostage, broyage, paillage, la tonte mulching, ou encore le dépôt en déchetterie.
- > Le bruit pour travaux de bricolage ou de jardinage est autorisé uniquement les jours et horaires suivants :
 - **du lundi au vendredi, jours ouvrables :**
8h30 – 12h / 14h – 19h30
 - **le samedi :** 9h – 12h / 15h – 19h
 - **le dimanche :** 10h – 12h
 - **les jours fériés :** 10h – 12h



Circulation et stationnement

Certains comportements et infractions au Code de la Route sont récurrents et nous imposent de faire un rappel :

- les zones 30 ou zones partagées sont des zones qui demandent une attention particulière en raison du flux et des personnes dites vulnérables, merci de respecter les limitations de vitesse ;
- mal se stationner représente un vrai danger pour les autres. Merci de respecter les emplacements réservés aux professionnels ou personnes handicapées ; passages piétons ; trottoirs ; arrêts et couloirs de bus ; chantiers en cours ; pistes cyclables...). Sachez que la Mairie intervient régulièrement pour des mises en fourrière ;
- les caravanes, camping-cars, et autres véhicules en voie d'épavisation, ont interdiction de stationner en un même point sur la voie publique pendant une durée excédant sept jours.

Conflit de voisinage

En cas de conflit avec un voisin, et si le dialogue n'a pas permis d'apaiser la situation, le médiateur ou conciliateur de justice du secteur peut intervenir pour vous aider. Il assure des permanences à la mairie de Saint-Georges-sur-Loire.

Contact : 02 41 72 14 80.

Propriétaires de chiens

Les chiens dangereux doivent être déclarés en Mairie, être muselés et tenus en laisse par une personne majeure. De façon plus générale, pour le confort et la sécurité de tous :

- ne pas laisser son chien errer seul, notamment aux abords de lieux fréquentés par les enfants ;
- toute déjection canine doit être ramassée. En cas de non-respect, il s'agit d'une infraction passible de contravention.

Merci de faire en sorte que les balades restent un plaisir pour tous !

Les informations ci-dessus sont détaillées sur notre site internet, n'hésitez pas à le consulter régulièrement.

saint-leger-de-linieres.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Recensement militaire ou « citoyen » dès 16 ans

Cette démarche est obligatoire pour tout jeune français qui vient d'avoir 16 ans et permet de :

- participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- passer des concours et examens d'État (CAP, BEP, baccalauréat), permis de conduire...,
- être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.

Recensement par le jeune lui-même auprès de la mairie de son domicile ou sur le site **service-public.fr**, en présentant les justificatifs suivants : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.

Inscription sur les listes électorales

Il est désormais possible de s'inscrire tout au long de l'année sur les listes électorales, mais il faut être impérativement inscrit avant le 6^e vendredi précédant le jour du scrutin. C'est-à-dire **avant le 7 mai 2021** pour pouvoir voter aux prochaines élections départementales et régionales qui auront lieu les 13 et 20 juin 2021. Pour vous inscrire, effectuez la démarche en ligne via le site **service-public.fr** ou rendez-vous à la mairie de votre domicile muni d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

À noter que les bureaux de vote sont modifiés et seront répartis comme suit : salle de la Forêt et salle Anne de Bretagne pour les habitants de Saint-Jean-de-Linières, salle du Conseil Municipal et salle de la Coudre pour les habitants de Saint-Léger-des-Bois. Votre bureau de vote sera précisé sur la nouvelle carte électorale que vous recevrez.



COLLECTE DES DÉCHETS



Ramassage des ordures ménagères :

Saint-Léger-des-Bois : jeudi semaine impaire
Saint-Jean-de-Linières : mardi

Ramassage des bacs de tri (sauf ZI-ZA)

Saint-Léger-des-Bois : jeudi semaine paire
Saint-Jean-de-Linières : mercredi semaine paire

Rappel important des consignes à respecter :

- **Sortir les bacs la veille** de la collecte à partir de 19h, la collecte ayant lieu entre 5h et 20h,
- Positionner les bacs aux emplacements/marquages indiqués, pour une **ouverture côté rue**,
- Ne pas laisser les bacs sur la voie publique, après la collecte.

Se référer à son calendrier de collectes lors des **jours fériés à report systématique de la collecte sur un autre jour de la semaine** (souvent le lendemain).

Pour tout incident sur une collecte, contacter les services d'Angers Loire Métropole :

INFO DÉCHETS 02 41 05 54 00

ou par mail : dechets@angersloiremetropole.fr

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Si les points d'apports volontaires sont pleins, gardez vos bouteilles de verre et revenez quelques jours plus tard.

Vous pouvez aussi aller déposer vos déchets dans d'autres points d'apport moins chargés.

Les dépôts sauvages en pied de container sont interdits et soumis à amende forfaitaire : ils sont dangereux, sales et coûteux pour la commune qui doit régulièrement intervenir.

Tribune du groupe majoritaire : Liste « Solidarité, Écologie, Modernité »

L'équipe majoritaire à vos côtés

Cette période de l'année correspond au vote du budget. L'élaboration de ce dernier constitue la traduction et le reflet de nos décisions politiques en cohérence avec nos valeurs : **Solidarité, Écologie, Modernité.**

Fidèles à nos engagements, nous ne souhaitons pas tomber dans la démagogie mais poursuivre la gestion de notre commune avec responsabilité.

La concomitance avec les forts engagements de l'Etat en lien avec le plan de relance, nous incite à être plus volontaristes sur ce budget 2021 et proposer plus de projets qu'à l'accoutumée. Nous planifions ainsi de façon volontairement dissymétrique, les réalisations envisagées pour ce mandat.

L'humain est au cœur de nos actions : aménager une nouvelle bibliothèque, rénover les écoles, créer de nouveaux espaces de détente et de promenade, réhabiliter des équipements sportifs, en créer de nouveaux, simplifier les démarches et les contacts avec les services de la mairie, créer un budget participatif, inscrire nos actions dans le cadre de la transition écologique, promouvoir les circuits courts, sécuriser nos rues... Ces actions ont des impacts sur chacun d'entre nous : enfants, aînés, familles, jeunes, sportifs, retraités, actifs. L'équipe majoritaire est aux côtés de chacun d'entre vous et mène des actions pour tous.

Concernant les associations, notre soutien prend naturellement différentes formes :

Les classiques subventions liées à une organisation des structures (notamment lorsqu'il y a présence de salariés) ou le financement de projets précis via des subventions exceptionnelles, sont en constante et régulière augmentation. Pour être précis, en dehors des subventions à caractère social qui relèvent du CCAS, les

subventions aux associations étaient de 25 075,65 € en 2019, 27 515,80 € en 2020 et seront de 28 061 € en 2021.

Notre engagement à vos côtés passe aussi par des plans d'investissements pour rénover d'anciens bâtiments ou créer de nouvelles structures, le but étant d'offrir un accès à des infrastructures de qualité. Investir également dans des logiciels dédiés aux réservations de salles est aussi un atout supplémentaire.

Mais ces aspects matériels ne doivent pas cacher le plus important : l'accompagnement humain ! Nous apprécions les liens qui nous réunissent : vous rencontrer régulièrement pour évoquer votre fonctionnement quotidien (comme l'accès aux salles, les plannings de manifestations, vos besoins techniques, les points à améliorer...), parler de vos projets, de votre développement, de vos valeurs. Ce travail fin et cette collaboration rapprochée constituent des plus-values indéniables pour vous comme pour nous. Nous remercions les associations pour leur discours toujours empreint de responsabilité et d'intelligence collective.

En ces temps troublés, l'équipe majoritaire, tant hier qu'aujourd'hui, est à vos côtés pour vous accompagner et vous remercie pour votre engagement désintéressé.

En conclusion, malgré un contexte peu favorable, nous pouvons dire que ce budget est à la fois ambitieux et responsable, et place, au cœur de ses préoccupations, l'action en faveur de chaque habitant de Saint-Léger-de-Linières.

Merci de la confiance que vous nous accordez.

L'équipe majoritaire.

Tribune du groupe minoritaire : Liste « Proximité Citoyenne »

Proximité Citoyenne demande plus pour les associations

Le Conseil Municipal de mars votera les budgets. Celui-ci est excédentaire malgré la crise. L'intercommunalité s'est accordée pour augmenter la part de subvention attribuée aux associations pour les enfants licenciés. Pour autant, au cours des débats sur les votes des budgets, il est prévu une baisse des subventions pour les associations : 27 815 € en 2020 et 25 091 € pour 2021 soit une baisse de 2 824 €

Pour le groupe Proximité Citoyenne, cela n'est pas acceptable. La municipalité ne peut pas sans cesse remercier le tissu associatif

et réduire le niveau de subvention par rapport à la demande faite. Beaucoup d'associations annoncent des difficultés, liées à la baisse notable des recettes. Nous demandons, comme cela s'est fait dans les communes avoisinantes, que chaque association bénéficie des aides exceptionnelles significatives afin de conforter leur activité et encourager la poursuite des animations.

Contact : proximité.citoyenne@gmail.com

AGENDA

AVRIL / MAI / JUIN 2021

AVRIL

- 15 avril **Municipalité**, correspondance intergénérationnelle, fin d'inscription
- 26/27 avril **Club nature Junior, stage**, salle de la Forêt
- 26 av./7 mai **Municipalité**, ouverture ALSH (vacances de printemps)
-

MAI

- 1^{er}/2 mai **Cie Les Improsteurs - spectacle enfants**
- 3/7 mai **Municipalité et CSI, chantiers jeunes**
- 8 mai **Commémoration du 8 mai 1945**, monument aux morts, Saint-Léger-des-Bois
- 8 mai **CLAP, « Hassan », One man show - humoriste**, Espace Galilée -20h30
- 28/29/30 mai **Cie Les Improsteurs- spectacle adultes**
-

JUIN

- 4/5 juin **Théâtre est mon village - spectacle**, salle de la Calebasse
- 5 juin **Municipalité, Fête de l'environnement**, Esplanade de la Coudre, Saint-Léger-des-Bois 10h-13h
- 13 juin **Élections départementales et régionales, 1^{er} tour**, 8h - 18h
- 13 juin **Club nature junior/Association faune sauvage, journée nature junior**, maison des chasseurs Bouchemaine
- 18 juin **Municipalité, Fête de la musique**
- 19 juin **Don du sang, collecte**, salle communale St Lambert-la-Potherie - 8h30-11h30
- 20 juin **Élections départementales et régionales, 2^e tour**, 8h - 18h
- 22 juin **École Claude Debussy - spectacle**, Saint-Jean-de-Linières
- 26/27 juin **Comité des fêtes, fête de la Saint-Jean, Linieriis**, Saint-Jean-de-Linières
- 27 juin **École les grands Chênes - fête de l'école**, Saint-Léger-des-Bois